



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SDIS 79
SAPEURS-POMPIERS

Lancement de l'utilisation des médias sociaux en situation d'urgence,

Le SDIS 79 et la Préfecture des Deux-Sèvres avec l'association VISOV

- Service Départemental d'Incendie et de Secours des Deux-Sèvres -

La Préfecture des Deux-Sèvres et le Service départemental d'incendie et de secours des Deux-Sèvres (SDIS 79) signeront une convention le jeudi 21 octobre à 16h30 avec l'association VISOV afin de lancer officiellement l'utilisation des médias sociaux en situation d'urgence sur le territoire Deux-Sévriens.

Cette collaboration va permettre à l'État et aux sapeurs- pompiers des Deux-Sèvres de démultiplier leur surface de diffusion et de captation d'information, et d'être d'autant plus efficaces pour la gestion des crises.



En signant ces conventions avec l'association VISOV, la Préfecture et le SDIS démontrent ainsi leur volonté commune de suivre les évolutions organisationnelles nécessaires dans le domaine de la sécurité et la protection civile.



Les conventions signées ont donc pour but d'actionner le réseau de soutien VISOV afin de faciliter la gestion de crise par la collecte et la production d'information sur une crise en cours et par la diffusion et le partage des informations et conseils de comportement en lien avec cette crise.

Qu'est-ce que VISOV (Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnel Virtuel) ?



L'association VISOV est la première communauté virtuelle francophone de volontaires numériques en gestion d'urgence. Elle compte près de 150 citoyens volontaires issus de différents horizons. En cas de crise, les internautes de la communauté se relaient pour assurer la veille numérique et relayer les informations officielles au plus grand nombre. Ils participent à l'utilisation des Médias Sociaux en Gestion d'Urgence (MSGU).

Cette association à but non lucratif a déjà conventionné avec la DGSCGC (Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises), une vingtaine de préfetures et une cinquantaine de SDIS.

Mis en œuvre de la convention

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours et la préfeture des Deux-Sèvres sont identifiés comme les gestionnaires de crise sur le territoire. A ce titre la préfeture des Deux-Sèvres et /ou le SDIS 79 peuvent déclencher à tout moment l'association VISOV (Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnel Virtuel) qui activera à son tour une équipe de soutien opérationnel virtuel (dénommée ESOV).

Les critères de déclenchement possibles sont : tout évènement d'envergure, activation du COD, évènement avec résonance médiatique, exercice de gestion de crise...

L'EQUIPE VISOV EST MOBILISEE PRINCIPALEMENT :

- ▶ **pour fournir une remontée de l'information pertinente** issue des médias sociaux vers les gestionnaires de crise à l'aide d'un document collaboratif en ligne dont l'accès est restreint aux volontaires de VISOV et aux gestionnaires de crise concernés ;
- ▶ **pour fournir une cartographie collaborative de ces remontées** dont l'accès peut éventuellement être public ;
- ▶ **pour assurer, à l'aide de ses propres comptes sur les médias sociaux, la diffusion d'informations**, notamment concernant les comportements de prudence, les consignes de mise en sécurité ou toute information relative aux moyens d'atténuation de la crise mis à la disposition de la population ;
- ▶ **pour relayer à l'aide de ces mêmes comptes les appels à la solidarité.**

Les membres de VISOV appelés à participer aux opérations en situation de crise sont tenus d'observer les règles du secret professionnel sur les éléments communiqués par le gestionnaire de crise qui seraient spécifiquement identifiés comme confidentiels.

CONTACTS PRESSE

Laure BETEAU
Chargée de communication SDIS 79
l.beteau@sdis79.fr
05 49 08 18 44 - 07 87 08 55 38

Bureau Communication Interministérielle
pref-communication@deux-sevres.gouv.fr
05.49.08.68.02 ou 68.01
4 rue du Guesclin 79000 NIORT